



*Edito*

*Sommaire*

Page 1 : Edito

**Actualité Régionale :**

- Égalité Femmes/Hommes - P.2 et 3
- Nord Pas de Calais Picardie : Enjeux et réalités de notre nouvelle région - P.4 à 7

**Activité Régionale :**

- 1<sup>er</sup> forum des CE/COS/CASC le 7 avril 2016 à Lens - P.8
- Elections TPE 2016 - P.9

**Activité des Mandatés :**

- Mandat CGT à l'ARACT - P.10
- Le CESER Nord Pas de Calais Picardie a été installé le 12 janvier 2016 - P.11

Pub : P.12

**- LE LIEN PICARD -**  
Journal trimestriel  
du Comité Régional CGT Picardie  
ISSN 2112-3802  
PRIX : 0,50 €  
N° CPPAP: 0716 S 08349.  
Directrice de la publication :  
Frédérique LANDAS  
Tél. : 03 22 33 35 00  
Fax : 03 22 33 35 03  
e-mail : picardie@cgt.fr  
Imprimé par :  
I.S.L. Creil / St-Maximin (60)



## Il se passe quelque chose en ce printemps, dans ce pays !

**L**e projet de loi de la ministre du travail, Myriam El Khomri, « visant à instituer de nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs » cristallise tous les mécontentements et les colères.

**Tout bénéf pour le Medef !** Ce texte offre en effet une liberté totale au patronat et constituerait s'il était adopté un recul historique des droits pour les salariés.

Et les salariés ne s'y trompent pas : 7 français sur 10 considèrent que le projet de réforme du code du travail constitue une menace pour les droits des salariés. Ils ont raison !

Et dès le 9 mars, en France, comme en Picardie, avec les jeunes ils étaient déjà des milliers dans les rues d'Amiens, de Beauvais, de Compiègne, de Creil, de St Quentin pour dire tout à la fois leur opposition à ce projet de loi et leur aspiration à un code du travail plus protecteur, un code du travail du 21<sup>ème</sup> siècle.

Gageons que les annonces du gouvernement, obligé à quelques reculades face à la forte et large mobilisation, multi générationnelle et interprofessionnelle, ne fera pas baisser la garde ; car ce projet demeure bien un projet visant à précariser toujours plus, flexibiliser toujours davantage les salariés pour faire baisser le « coût » du travail, afin de faire grossir les profits financiers et les dividendes versés aux actionnaires.

**Aller à la rencontre des salariés**

Il nous faut donc continuer et amplifier les rencontres avec les salariés pour débattre de nos propositions pour un code du travail du 21<sup>ème</sup> siècle, pour les 32H, sur le coût du capital. La consultation nationale des salarié-e-s lancée par la confédération « Travail-Vie » peut être un outil utile pour aborder ces questions pour **nous mettre sur notre 31 !** et construire ensemble les suites à donner à ce mouvement.

**Frédérique Landas,**  
Secrétaire régionale Picardie

**“Flashez-moi pour retrouver l'actualité de la CGT Picardie”**



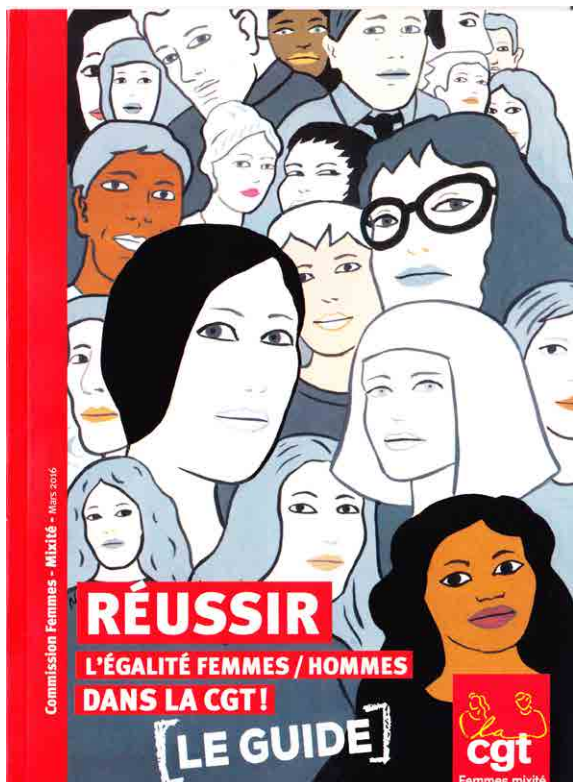
**Comité Régional CGT Picardie**  
6 rue Colbert, 80000 AMIENS



à Amiens, le 9 mars 2016

## Initiatives CGT autour du 8 mars, journée de lutte pour les droits des femmes

A l'origine, le 8 mars a été lancé pour obtenir l'égalité au travail et dans la société. Il démontre combien l'émancipation des femmes passe par l'égal accès à l'emploi et l'égalité au travail. Pour l'année 2016, l'objectif de la CGT est de mettre le patronat face à ses responsabilités et d'interpeller sur l'**inégalité professionnelle et les discriminations que subissent toujours les femmes au travail**. Notamment la question des violences faites aux femmes sur le lieu de travail.



de la CGT, la direction confédérale est paritaire depuis 15 ans. Un rapport de situation comparée des femmes et des hommes dans la CGT est désormais édité chaque année. Les chiffres sont en progression, mais restent encore trop faibles : 30 % de femmes dans les commissions exécutives d'unions fédérales et départementales, et 22 % de femmes dirigeantes au CCN. Afin de donner les moyens concrets à nos organisations de mettre en œuvre la charte pour répondre aux attentes d'un salariat de plus en plus féminisé, la CGT vient d'éditer le guide « réussir l'égalité dans la CGT » qui est diffusé à l'ensemble des délégué-es du congrès et des syndicats CGT.

l'usine Ford de Dagenham en juin 1968. Constatant qu'elles sont moins payées que les hommes, les ouvrières décident de faire grève pour plus d'égalité...



En effet, **80 % des femmes** salariées disent être régulièrement confrontées dans l'univers professionnel à des attitudes ou à des comportements sexistes. Pourtant depuis 2015, le code du travail prévoit que « nul ne doit subir d'agissement sexiste, défini comme tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité [...] ».

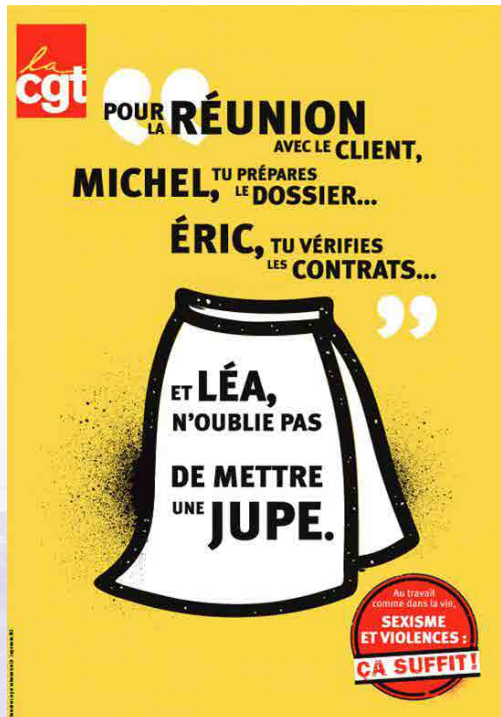
Notre organisation souhaite ainsi que la question des violences soit intégrée dans les accords égalité professionnelle/qualité de vie au travail et appelle les pouvoirs publics à renforcer les obligations des entreprises.

Au sein de la CGT, du chemin a été parcouru, la charte égalité femme/homme est annexée aux statuts

### Initiatives régionales réussies

Le 8 mars à Carvin était organisé par les USR Nord Pas-de-Calais Picardie une journée débat, exposition, autour de la thématique « Faire du slogan "égalité femme/homme" une réalité ».

Un bus affrété par l'USR de l'Oise a permis à 35 camarades de participer à cette journée. 11 camarades de la Somme se sont également joints aux 150 participants du Nord Pas-de-Calais. Dans l'Aisne parallèlement à l'initiative de Carvin, l'USR 02 organisait avec l'UD de l'Aisne, une initiative à Laon « qui a réuni 120 personnes : femmes, hommes, jeunes et moins jeunes » avec un débat sur « les inégalités faites aux femmes » et la projection du film : « Nous voulons l'égalité des sexes ». Inspiré d'une histoire vraie, ce film relate le soulèvement des ouvrières de





## ➔ Interview d'Elizabeth Guilbert, membre de l'USR 02, une des artisane de l'initiative de Laon :

**Pourquoi l'USR de l'Aisne organise une après-midi festive et revendicative sur le thème des droits des femmes ?**

Nous ne fêtons plus dignement la Journée Internationale de luttes des femmes dans notre département, alors que plusieurs syndicats auparavant, dans les hopitaux, la SNCF, les PTT, avaient acquis une demie journée de congé pour les femmes.

Suite à la rencontre de l'an dernier organisée par l'UCR à Montreuil, et à laquelle deux militantes retraitées ont participé et après avoir rencontré des femmes engagées de plusieurs pays, nous avons proposé cette initiative à l'USR de l'Aisne, autour du thème « des inégalités faites aux femmes ». Nous voulions dans le même temps que cela soit un moment festif, alors pourquoi pas un débat suivi d'un film sur une lutte gagnante de femmes en

Angleterre et clôturer cette journée par un pot fraternel !

**Est-ce que l'austérité épargne les femmes retraitées ?**

L'austérité touche particulièrement les femmes et notamment les femmes retraitées qui représentent plus de la moitié des retraités. D'ailleurs, 2 retraités pauvres sur 3 sont des femmes.

Durant leur carrière, elles ont connu des salaires souvent très bas avec des temps partiels imposés, des carrières interrompues par la naissance et l'éducation des enfants. Les réformes de retraite successives en 1993 et 2003 les ont pénalisées encore plus. Si les salaires des femmes sont inférieurs de 27% à celui des hommes, le montant des pensions l'est de 42%.

Bon nombre de retraitées touchent moins de 700 euros par mois. En outre,

les pensions sont bloquées alors que la CGT demande un rattrapage immédiat de 300 euros par mois, l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen et non sur les prix, et surtout aucune pension inférieure au SMIC pour une carrière complète.

**C'est donc, d'abord au travail que se gagne ou se perd le niveau de pension des femmes.** Dans la mixité des emplois, dans l'égalité femmes/hommes et bien sûr dans les négociations annuelles obligatoires.

**Outre le pouvoir d'achat, quelles sont les principales revendications des retraitées CGT ?**

- ➔ Le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1<sup>er</sup> janvier de l'année prenant en compte l'évolution des salaires ;
- ➔ La mise en œuvre rapide d'une loi prenant réellement en compte l'adaptation de la société au vieillissement avec la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale ;
- ➔ Le développement et le renforcement des services publics indispensables à une vie digne, en particulier dans le domaine de la santé ;
- ➔ la possibilité d'avoir des loisirs, d'accéder à la culture, etc.

## « Merci Patron ! », de François Ruffin.



Le documentaire se moque de Bernard Arnault et lui fait ouvrir le tiroir-caisse. Roublardises aidant, le journaliste permet à une famille de retrouver ses droits. Un film mordant à ne pas rater !



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 la fusion des Régions Picardie et Nord Pas de Calais est effective. Les élections Régionales ont placé la droite et l'extrême droite à la Présidence et à l'exécutif politique de notre grande Région. Une réalité qui ne sera pas sans conséquence sur les choix qui seront opérés pour notre avenir Régional.

Cependant, quelle radiographie actuelle de notre Région : la

dernière Région (sur 13) en matière de chômage, pauvreté, santé (taux de pauvreté 15,6%, taux de chômage 12,5 % en décembre 2015).

Pour la Cgt, ces réalités ne sont que les conséquences des politiques publiques menées pendant des années. Il n'y a donc pas de fatalités mais bien des choix à opérer. En matière de ré-industrialisations, de salaires, de services publics, de développement et d'investissements.

Des perspectives de développement d'emploi et d'activités dans notre région sont possibles. L'édification du **Canal Seine Nord Europe** est maintenant engagée et va s'échelonner jusqu'en 2017, année prévue de sa mise en service. Cet immense chantier est un nouveau rendez vous pour les

milliers de salariés qui vont participer à cet ouvrage de 106 kms de long avec ses plateformes portuaires et les installations et équipements de sécurité.

Qu'ils soient du privé ou du public, les salariés vont devoir travailler ensemble pendant plusieurs années, répartis sur des tronçons du canal. L'organisation du chantier va créer de véritables bases d'emplois directs et des activités induites. Ainsi, 4 500 emplois directs, auxquels s'ajouteront autant d'emplois indirects, seront nécessaires à sa réalisation.

### Le canal Seine-Nord Europe

Grand gabarit existant (bateaux de 1 000 à 3 000 tonnes)

Gabarit intermédiaire existant (bateaux de 400 à 1 000 tonnes)

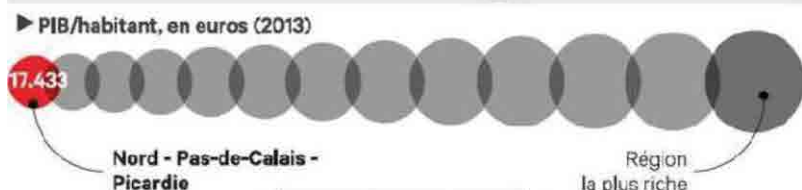
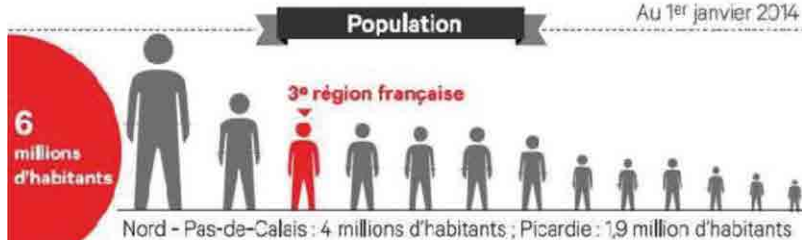


De nouveaux besoins industriels se feront jour et seront de nature à ouvrir des perspectives d'emplois. Le canal permettra de renforcer également l'activité en territoire.

Exigeons ensemble, pour un chantier d'une telle envergure qui va mettre à contribution les fonds publics, que les salariés avec leurs organisations syndicales puissent peser sur l'ensemble de l'ouvrage, de sa conception à sa réalisation, sur son financement, son exploitation et veiller à ce que cela génère un réel essor économique dans une logique de « développement humain durable ».

## Nord - Pas-de-Calais - Picardie

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014



\* SUR LA BASE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

« LES ÉCHOS » / SOURCES : INSTITUT MONTAIGNE, INSEE

### Diagnostic sur l'emploi et le chômage dans le Nord-Pas-de-Calais-Picardie :

La région Nord-Pas-de-Calais-Picardie compte environ 6 millions d'habitants, dont environ 4 millions dans le NPDC et près de 2 millions en Picardie. Elle regroupe 2,17 millions d'emplois, dont 70 % dans le NPDC. Le taux de chômage fin 2014 y était de 12,5 %, un peu plus dans le NPDC.

La région occupe ainsi la première ou la seconde place en France métropolitaine en termes de taux de chômage depuis 30 ans.

La croissance de l'emploi dans de nouveaux secteurs industriels (automobile) et plus encore tertiaires a permis une forte diversification de l'emploi, mais la perte de spécificité s'explique d'abord par le déclin extrêmement fort des secteurs traditionnels. Alors que l'industrie et

la construction occupaient 54.5% de l'emploi régional en 1973, elles n'en représentaient plus que 27.7% en 1998 et moins de 20% en 2014.

	Population au 01/01/2014p (milliers)	Taux d'évolution annuel moyen de la population 2006-2011 (%)			Emploi au 31/12/2013 au lieu de travail		Variation annuelle moyenne de l'emploi de l'emploi (fin 2008 à fin 2013) (%)	Taux de chômage au 3 <sup>e</sup> trimestre 2014 (%)
		Total	Dû au solde naturel	Dû au solde apparent des entrées-sorties	Total	dont : tertiaire <sup>1</sup> (%)		
Nord - Pas-de-Calais	4 058,3	0,1	0,5	-0,4	1 509,4	78,6	-0,2	12,9
Picardie	1 927,4	0,3	0,5	-0,2	660,7	74,0	-0,8	11,6
<b>Nord - Pas-de-Calais Picardie</b>	<b>5 985,7</b>	<b>0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>-0,3</b>	<b>2 170,1</b>	<b>77,2</b>	<b>-0,4</b>	<b>12,5</b>

1. Tertiaire marchand et tertiaire non marchand.  
Source : Insee, estimations de population, estimations d'emploi, taux de chômage localisés.

De son côté, la Picardie a perdu près des deux tiers de ses emplois industriels depuis 1982 avec une nette accélération au cours de la dernière décennie où la baisse a été de 30%. Ces emplois ne représentent désormais que 16% de l'emploi total.

La situation n'est guère plus réjouissante lorsqu'on l'examine sous

l'angle des taux d'emplois. En effet si le chômage est élevé, les taux d'activités sont au contraire plutôt faibles ce qui conduit à des taux d'emploi particulièrement bas par rapport à la moyenne nationale.

Depuis les années 1980, la région NPDC est régulièrement présentée comme « à la croisée des chemins », en reconversion, etc. Mais si les mutations de la composition sectorielle de l'emploi sont effectivement nombreuses et importante, la situation sur le plan du chômage varie finalement assez peu. Le surchômage régional demeure marqué et si le nombre de chômeurs diminue sensiblement entre 1998 et 2002 puis à nouveau en 2007-2008, il remonte de manière très rapide avec la crise de 2008.

L'emploi en Picardie est passé de 2,9% de l'emploi en France métropolitaine en 1999 à 2,5% en 2013, la population de 3,09% à 2,93%. L'emploi stagne à partir de 2002 et diminue sensiblement depuis 2007, de sorte qu'il y a moins d'emplois en 2013 qu'en 1999. Selon ce critère, le profil d'ensemble est donc moins bon (ou pire...) que celui du NPDC, lequel est moins bon que celui de la France métropolitaine.

La trajectoire choisie dans les décennies précédentes a certes permis d'atténuer certaines pénuries d'emplois et de recréer des pôles industriels quantitativement importants dans le NPDC (automobile,

### Le taux de chômage

Taux de chômage au sens du BIT en Picardie au 1<sup>er</sup> trimestre 2015

	1 <sup>er</sup> trimestre 2014	4 <sup>ème</sup> trimestre 2014	1 <sup>er</sup> trimestre 2015
Aisne	13,9	14,1	13,9
Oise	10,0	10,2	10,0
Somme	11,8	11,8	11,7
Picardie	11,6	11,7	11,6
France métropolitaine	9,8	10,1	10,0

Source : Insee (données CVS révisées)

Unité : %



sidérurgie) mais n'a pas permis à la région de véritablement se reconverter et corriger ses points faibles : l'emploi industriel peu qualifié créé à grand renfort de subventions publiques dans les années 80-90 (près de 25 000 emplois dans l'industrie automobile par exemple) s'est à nouveau effondré avec la crise actuelle...

Le taux de chômage du NPDC est ainsi remonté de 10% à près de 13% entre 2008 et 2014 tandis que la moyenne nationale passait de 7% à 10% environ. Les pertes d'emplois se sont à nouveau concentrées dans le secteur secondaire : la construction (-10 points environ entre 2008 et 2014) et plus encore l'industrie avec une perte de

près de 20% des emplois depuis 10 ans. Le secteur automobile apparaît particulièrement touché : perte de près de 8000 emplois (soit 20% des effectifs) depuis 2005. Le secteur tertiaire est quant à lui globalement stagnant depuis le début de la crise. En Picardie, la compensation de la perte des emplois industriels n'est que très partielle. Elle s'effectue notamment par la création d'emplois tertiaires peu qualifiés (services à la personne ou centre d'appels notamment) et n'est rendue possible que par un appui des politiques publiques, notamment sociales. La Picardie semble avoir encore plus souffert de la crise depuis 2007-2008, et des politiques d'austérité qui ont alors été décidées.

Ces éléments chiffrés font apparaître les enjeux et les exigences que nous devons porter pour notre nouvelle Région.

Tous les secteurs d'activités et en particulier l'industrie doivent être priorités, notamment en matière d'investissement, de recherche et d'innovation. Chaque année, ce sont 230 milliards d'euros d'argent public qui alimentent les caisses des entreprises sous la forme d'aides et d'exonérations diverses.

Il y a un besoin urgent de relancer la consommation par l'augmentation des salaires et des pensions.

Mettre en place une autre politique de l'emploi. Dans la région NPDC, la CGT porte et soutient deux projets : le projet hydrogène dans le dunkerquois et le projet centrale thermique, au charbon.

### **La recherche picarde plombée par celle du Nord** *extrait de : Economie picarde, la lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE Picardie, n° 68 décembre 2015.*



La recherche est un domaine clé pour le développement de l'économie. En 2013, la France a consacré 47,5 milliards d'euros à ce secteur, soit 2,24% de son PIB, l'ensemble des richesses créées dans le pays. Les dépenses réalisées par les entreprises et administrations de Picardie ne représentent que 1,22% de son PIB régional ce qui la situe au 16ème rang national, loin cependant devant le Nord-Pas-de-Calais (0,90% de son PIB). Ainsi, les entreprises picardes dépensent autant (0,5 milliards d'euros) que celles de nos voisins du Nord, bien que moins nombreuses. Cela a pour conséquence de placer la zone réunissant nos deux régions en dernière position, avec un effort de recherche et développement (R&D) de 1,06% du PIB global. Cette situation montre que le (faible) potentiel picard de R&D n'a rien à attendre d'une hypothétique dynamique que certains prêtent à la création de la grande région !

### **Défendons nos services publics**

Au moment où nous en avons le plus besoin le gouvernement avec le patronat supprime et réduit tous nos acquis et tout ce qui fait également le vivre ensemble.

Ce sont des décennies d'avancées, d'égalité dans nos territoires qui sont remis en cause, la cohésion sociale mise en danger, l'opposition des territoires entre les plus riches et les autres.

Au contraire, exigeons des services publics de qualité pour tous et partout. Il en va de même de notre protection sociale, alors que toutes les données

pour notre Région sont alarmistes en termes de santé, durée et niveau de vie, de retraites, les priorités d'actions vont aux entreprises.

## Pour le plein emploi solidaire

Le chômage plombe l'avenir, nous perdons tous les jours des emplois, la finance et le patronat organisent le moins disant social, ne laissons pas l'avenir de notre Région bradée au libéralisme.

Sortir de la crise, consolider et préserver notre système de retraites passe par la lutte contre le chômage et le développement de l'emploi de qualité et correctement rémunéré. La part réservée à une rémunération excessive et disproportionnée du capital doit au contraire être utilisée à développer l'emploi qualifié et sa rémunération.

## Les logiques à l'œuvre

- L'emploi et les salaires continuent d'être des variables d'ajustement ;
- Envolée dramatique du chômage et des destructions d'emplois (1 000 chômeurs de plus par jour, 70 000

jeunes chômeurs supplémentaires depuis un an) ;

- Développement de la précarisation du salariat, en particulier en raison de la mise en œuvre de la loi dite de « sécurisation de l'emploi ».

## Les propositions de la CGT

- Faire le bilan et redéployer les 200 milliards d'aides aux entreprises ;
- Bilan et révision des emplois d'avenir et contrats de génération ;
- Réglementation des stages ;
- Encadrer et limiter les ruptures conventionnelles ;
- Redéfinir le licenciement économique, en particulier en cas de réalisation de profit ou de distribution de dividendes ;
- Reprise de site par les salariés ;
- Pénaliser les entreprises abusant des contrats précaires ;
- Lutter de manière efficace contre le travail informel ;
- Mettre en œuvre un plan de recrutement dans la fonction publique ;
- Développer la formation professionnelle initiale et continue ;
- Éradiquer l'illettrisme.



Bernard Thibault

La troisième guerre mondiale est sociale

“La situation sociale des travailleurs dans le monde se dégrade. Pour contrer cette tendance qui n'a rien d'inéluctable, il nous faut progresser dans notre capacité à imposer les droits sociaux pour tous en agissant pour des normes internationales du travail peut-être un atout pour rendre cet impératif efficace. Débattons-en.”

## BON DE COMMANDE / OFFRE SPECIALE CGT



À compléter et à retourner avec votre règlement à l'ordre des Éditions de l'Atelier

À l'adresse Éditions de l'Atelier / 51-55, rue Hoche / 94 200 IVRY-SUR-SEINE

Organisation: .....  
Nom du contact : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
CP : ..... Ville : .....  
Tél. : ..... Courriel : .....

## VOUS ÊTES RESPONSABLE D'UNE UNION DEPARTEMENTALE

### D'UN SYNDICAT

#### COMMANDE MINIMUM DE 50 EX

10 € au lieu de 15 € (prix public) de vente – frais de port inclus

Je commande ..... ex du livre *La troisième guerre mondiale est sociale* au prix unitaire de 10 € au lieu de 15 € prix public de vente.

Soit : ..... × 10 € = ..... €

Laurence PATRICE – Tél. 01 45 45 20 24 – [laurence.patrice@editionsatelier.com](mailto:laurence.patrice@editionsatelier.com)  
Cyril PICARD-LEVRARD – Tél. 01 45 15 20 29 – [cyril.picard-levrard@editionsatelier.com](mailto:cyril.picard-levrard@editionsatelier.com)

# 1<sup>er</sup> forum des CE/COS/CASC

## en Nord Pas-de-Calais Picardie le 7 avril 2016 à Lens

Dans le cadre de la préparation de notre 51<sup>ème</sup> congrès confédéral, qui définira nos orientations syndicales, se posent notamment les questions concernant le rôle et la place des Comités d'Entreprise et des Comités d'Activités Sociales et Culturelles (CASC).

Les élu-e-s et mandaté-e-s dans ces instances représentatives sont confrontés quotidiennement à de nouveaux enjeux tant sur les questions économiques que pour les activités sociales et culturelles accessibles à tous.

La conquête de droits nouveaux et des moyens pour renforcer ces actions indiquent clairement de créer les conditions pour de nouvelles solidarités mutuellement fructueuses entre tous.

C'est dans cet objectif que les instances dirigeantes de la CGT, des UD et des Comités Régionaux ont décidé d'organiser conjointement avec l'ANCAV-TT (outil national de coordination des activités vacances créé par la CGT et cinq fédérations membres fondatrices), avec l'association régionale ECLA'TS et avec l'UNAT (Union Nationale des Associations du Tourisme Social) le 1<sup>er</sup> forum du tourisme social en Nord Pas-de-Calais Picardie..

### L'initiative se tiendra le jeudi 7 avril 2016 Salle JEAN NOHAIN route de Béthune à LENS (début des travaux à 9h30 - fin des travaux 16h30)

La journée se déclinera sous la forme de deux tables-rondes.

- **Matin : Quel rôle et place du projet politique dans les CE/COS et les CASC dans notre région ?**

**Cette première table-ronde** sera composée des intervenant-e-s suivants :

- **Michelle DEMESINNE**, présidente de l'UNAT, qui introduira ce débat ;
- **Gilles PINATO**, président de l'ANCAV-TT ;
- Un représentant d'un gros CE ;
- **Marcel CROQUEFER**, secrétaire du syndicat CGT COPENOR DUNKERQUE (dont le CE est adhérent au sein du pôle de l'ANCAV-TT) ;
- **Alain BACHELET**, président de l'Association ECLA'TS et membre du réseau ANCAV-TT ;
- d'un historien

- **Pause déjeuner**

- **Après-midi : Un patrimoine social au service de nos actions pour le droit aux vacances pour tous dans notre région : quels partenariats avec tous les acteurs du Tourisme Social et Associatif, avec l'UNAT ?**

**Cette deuxième table-ronde** sera composée de :

- **Frédérique LANDAS**, secrétaire du CR CGT PICARDIE pour l'introduction du débat ;
- **Pascal SARPAUX**, président de l'Association l'UNAT région Nord Pas-de-Calais Picardie ;
- **Frédéric ROSMINI**, président de PARCOURS et fondateur de Vacances Léo Lagrange
- **Eric JUNCKER** pour l'ANCAV-TT ;
- un économiste géographe.

inscrivez-vous sur le site  
<https://www.billetweb.fr/1er-forum-du-tourisme-social-nord-pas-de-calais-picardie>.



invitation

LENS

7 avril 2016

18 h

Salle du Colisée

Théâtre municipal

12 rue de Paris

80 ans après l'instauration des congés payés le droit aux vacances pour tous reste une revendication d'actualité dans notre pays !

entrée gratuite

Grande soirée spectacle

«Front Pop»

Allons au devant de la vie

Comédie musicale en 85 chansons

avec  
La compagnie Couleur d'orange

venue de Marseille

En marge de notre initiative et dans le cadre du 80<sup>ème</sup> anniversaire des grandes conquêtes sociales et sociétales ouvrières du front populaire, un spectacle vous sera offert, à la suite de notre forum dans la salle du COLISEE à LENS.



# Elections TPE 2016

## Point d'étape en région Picardie

*Pour l'heure il s'agit de constituer une liste de 10 noms (5 hommes/5 femmes) représentants la CGT TPE par région pour les CPRI (Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnels), le dépôt des candidatures doit avoir lieu en mai, pour des élections en décembre 2016.*

### Où en sommes-nous dans les Unions départementales ?

Dans l'Aisne, le diaporama sur les TPE est présenté à la commission exécutive de l'Union Départementale, les camarades réfléchissent aux différentes initiatives à mettre en place. Dans la Somme, Floriant Levêque (animateur) et le secrétaire général de l'UD rencontrent les unions locales du département afin de trouver des référents pour impulser la campagne. Des projets de distributions de tracts sur des initiatives sont déjà programmés.

### Le point avec Bruno HENIN, Secrétaire Général, UD CGT Oise

Depuis janvier 2016 nous avons mis en place un collectif départemental dédié aux élections dans les TPE (Très Petites Entreprises) avec comme perspective sa pérennisation pour assurer le suivi de nos futur-e-s mandaté-e-s. Le collectif est formé de cinq camarades, tous membres de la commission exécutive de l'UD, plus un pilote qui assure la coordination entre le collectif confédéral et la campagne dans les territoires.

La première tâche que nous nous sommes assignée est d'informer notre corps militant en contactant les 9 Unions Locales du département. La sensibilisation vise à identifier les enjeux de cette nouvelle campagne électorale et à en appréhender les différences par rapport à 2012.

Pour rappel, nous cibons auprès de nos camarades, la nécessité de réussir cette campagne pour toute la CGT et non pas seulement pour les salarié-e-s des TPE car des résultats va dépendre la représentativité de la CGT au plan national. En effet, au 31 décembre 2016 la représentativité des organisations syndicales sera calculée en cumulant les résultats des élections professionnelles dans les entreprises avec le résultat des élections dans les TPE. Le résultat sera régional et départemental.

### Pourquoi ce scrutin est-il important ?

Parce qu'il déterminera le nombre de camarades composant les délégations dans les commissions de négociation paritaires des conventions collectives et dans toutes les instances officielles où la CGT est appelée à siéger.

Mais aussi parce qu'il donnera la composition des conseils de prud'hommes suite à la suppression des élections prud'homales. Nous savons que là où la CGT est présente, mieux les intérêts des salariés sont défendus.

Nous souhaitons également utiliser l'opportunité des élections pour amorcer l'organisation des salariés des TPE dans la CGT au niveau des Unions Locales. Toute forme d'organisation est la bienvenue dans la mesure où elle donne une place aux salarié-e-s des TPE et leur fait échapper au statut « d'isolé » qui est incompatible avec notre philosophie du : tous ensemble !

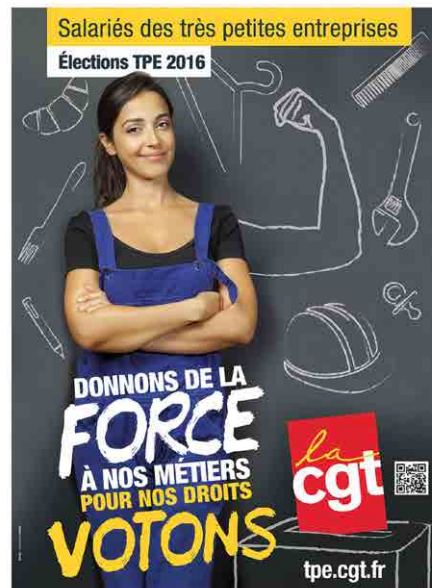
Une des différences notables de ces élections par rapport à 2012 réside dans la composition des listes électorales, car si le scrutin est toujours sur sigle, les noms des candidats doivent être connus, ils doivent être obligatoirement issus des TPE et respecter la parité femme/homme.

Nous sommes actuellement au stade de la recherche des candidats qui devront être communiqués à la confédération au plus tard pour le 11 avril 2016.

Nous avons lancé dans les Unions Locales les fiches de mise à disposition de candidatures et nous attendons les remontées.

Les délégués des TPE disposeront de 5 heures de temps de délégation, hors temps de transport, pour siéger dans l'instance régionale (CPRI) et rencontrer les salarié-e-s dans l'entreprise sous condition de l'accord de l'employeur. A partir de leur déclaration de candidatures, ils bénéficient du statut de salarié protégé.

La présentation de la campagne TPE dans les Unions Locales s'appuie sur



un petit film d'environ cinq minutes qui fait l'historique des instances représentatives du personnel dans les entreprises de 1936 à nos jours. Vient à la suite un diaporama explicatif sur les enjeux et le déroulement des élections.

Le collectif TPE a reçu un bon accueil dans l'ensemble des Unions Locales. Les syndicats sont disposés à distribuer les flyers spécifiques TPE et à participer aux campagnes de collages qui démarreront dans un deuxième temps.

La prochaine étape sera l'information des apprentis sur leurs droits que nous aborderons par la distribution « des livrets apprentis » aux portes des CFA et autres centres de formation par alternance du département de l'Oise.

**Le nouveau site internet du comité régional CGT Picardie**  
**Syndiqué-e-s, mandaté-e-s, remontez vos initiatives régionales !**



<http://crpicardie.reference-syndicale.fr/>

# Mandaté CGT à l'ARACT

(Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail)

## Un enjeu essentiel pour contribuer à agir et transformer le travail

Le 22 avril 2016 se tiendra l'assemblée générale de l'ARACT (Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) de la nouvelle région Nord Pas-de-Calais Picardie, suite à la fusion des régions.

L'ARACT a pour mission « *d'être au service de l'ensemble des acteurs dans les entreprises et les territoires de la région : direction, encadrement, CHSCT, DP, CE, salarié(e)s* ». L'agence informe et sensibilise sur les conditions et les organisations du travail. Elle

conçoit des outils et méthodes visant à améliorer ces conditions.

En tant que mandatés CGT nous veillons à ce que l'agence remplisse bien ses missions auprès des salariés, en tant qu'administrateur nous y sommes très attentifs.

En tant que représentant des salariés, la présence de la CGT dans cette structure est essentielle, pour porter nos revendications en matière de santé au travail. Un collectif régional existe, un réseau national se réunit périodiquement, une lettre d'information sort régulièrement.

### Notre mission consiste en priorité :

- permettre de remonter les besoins de formation, sensibilisation, accompagnement, diagnostic que peuvent rencontrer nos camarades aux seins de leurs CHSCT, CE, Syndicats,... A ce titre les interventions de l'ARACT sont gratuites et co-construites, exemples de sensibilisations en matière de TMS (trouble musculo-squelettique), risque chimique, l'égalité femme/homme, etc.
- relayer le travail fait en amont par nos camarades qui siègent :
  - au COCT (Comité d'Orientation des Conditions de Travail) qui définit le PST3 (Plan Santé Travail n°3) ;
  - à l'ANACT (Agence Nationale des Conditions de Travail).
- être vigilant sur le fait que cet outil ne soit pas dévoyé aux seules fins du patronat
- contrôler la bonne gestion de cette structure financée essentiellement par les subventions de l'Etat et de la Région.

La nouvelle structure issue de la fusion des régions revoit sa composition, ainsi pour la CGT il faut 2 camarades titulaires et 2 camarades suppléants. Pour une juste représentativité du territoire la CGT en Picardie a besoin de présenter 1 titulaire et 1 suppléant. Bien évidemment nous souhaitons également une présence féminine accrue en lien avec notre combat pour l'égalité femme / homme. La fréquence des réunions est de l'ordre de quatre à cinq par an.

Soigner le travail, c'est répondre tant à l'interrogation sur le



« pourquoi je fais » que, sur le « comment je fais ». Agir sur le travail, porter l'exigence de sa transformation, c'est agir pour et en prévention. Porter l'exigence du droit d'expression des salarié-e-s sur leur lieu travail participe au nécessaire débat sur la qualité de vie au travail et l'exigence du bien travailler.

**Les mandatements sont à renouveler. Nous faisons appel aux syndicats pour mettre à disposition des camarades pour siéger dans cette instance. Pour cela vous disposez de la fiche de mise à disposition dans le guide 2015 et sur le site internet du Comité régional.**



AMÉLIORER LES  
CONDITIONS DE TRAVAIL



Jean-Marc Delplanque,  
animateur du collectif régional « santé au travail »

# Installation le 12 janvier du CESER Nord Pas de Calais Picardie : les mandats CGT font échec à la tentative d'instrumentalisation

*Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional est à la fois la principale institution consultative à l'échelon régional et la seconde assemblée de la collectivité régionale, placée auprès du Conseil régional et de son président.*

*Ce n'est pas un lieu de « dialogue social » mais une représentation de la société civile régionale. La CGT y est représentée par 19 mandaté(e)s sur 197 membres, 8 du Comité régional de Picardie et 11 du Comité régional Nord/Pas-de-Calais.*

**La CGT, seule à l'initiative, a gagné plus de transparence sur les comptes publics.**

La nouvelle présidence souhaitait que le bureau du CESER ait délégation de pouvoir pour notamment rendre des avis sur les documents budgétaires du Conseil régional, sans passer donc par l'assemblée plénière ! Cette disposition existait déjà au CESER Nord – Pas de Calais.

Les mandats CGT ont provoqué une interruption de séance et l'ont mise à profit pour développer une argumentation contre cet escamotage de la démocratie, et en convaincre un maximum de conseillers. Dès la reprise de la séance, cette disposition a été abandonnée et même formellement écartée, puisque le bureau du CESER n'a finalement délégation de pouvoir que sur des champs mineurs, et « à l'exclusion de tout document budgétaire ».

L'installation de la « nouvelle » assemblée s'est effectuée dans le contexte des élections régionales de décembre dernier, qui ont plongé le pays et la nouvelle région dans un chaos politique inégalé.

Le vote FN doit être analysé comme un vote de rupture, par les dirigeants politiques successifs, et par la société civile.

Il est consécutif à la trahison sociale, aux non réponses aux besoins sociaux sur les bas salaires, la précarité, la pauvreté et le chômage !

Les discours irresponsables contre l'immigré, le culte de la concurrence et de l'individualisation dans la société et l'entreprise, enracent la montée de l'extrême-droite.

Rien ne devrait être plus urgent que de reconstruire le lien social, réhabiliter la démocratie dans l'entreprise et la cité,



réconcilier les dimensions sociales, économiques et environnementales.

C'est à l'opposé du processus de réorganisations spatiales et de réformes de la puissance publique (Etat et collectivités), qui s'appuient sur les conceptions patronales et financières de la compétitivité, et qui vont amplifier les politiques d'austérité imposées aux salariés et aux citoyens.

La métropolisation et la concentration des moyens et des projets sur quelques « territoires d'excellence » sont des ferments de désertification, d'aggravation des fractures sociales et territoriales, de mise en concurrence des territoires.

**Pour la CGT, la décentralisation peut être au service de l'intérêt général sous réserve de 4 conditions :**

- 1- au service d'un projet économique et social ambitieux
- 2- viser et s'appuyer sur une conception renforcée de la démocratie
- 3- assurer un développement équilibré des territoires
- 4- reposer sur une réforme des financements (fiscalité, pôle public financier, révision des dotations budgétaires, péréquations).

Pour remplir ces conditions, il faut un Etat stratège avec des moyens d'action politiques, financiers, et porteur de réappropriations publiques.

Cette séance d'installation est insatisfaisante sur le fond.

Le gouvernement et aussi presque toutes les organisations régionales composant le CESER à l'exception de la CGT ont voulu créer la nouvelle assemblée par addition des deux précédentes, avec des moyens budgétaires réduits, ce qui n'est pas un gage d'efficacité et de bon fonctionnement.



Le choix de reconduire l'ensemble des présidents, vice-présidents, vice-présidents délégués et présidents de commissions, conduit à la constitution de 21 groupes de travail. Au mieux cela conduira à un fonctionnement extrêmement difficile ; la crainte est de se perdre dans une « usine à gaz » qui mettrait en péril l'existence même de la deuxième assemblée régionale, au terme d'une mandature dite provisoire devant s'achever le 31 décembre 2017.

**La CGT note que bien des progrès restent à réaliser pour :**

- Une meilleure égalité Femme/Homme, notamment sur les présidences et vice-présidences,
- Un véritable statut du Conseiller, en particulier pour les représentants des salariés. Il s'agit des droits à créer pour les salariés relevant du secteur privé. Ces salariés ne disposent que de très peu de droits attachés à un mandat CESER.
- Une représentativité plus équilibrée de la société civile.

**Le groupe CGT au CESER sera particulièrement vigilant et exigeant durant la période transitoire à venir.**

Il l'a démontré dès cette séance d'installation en contrariant avec succès le bel ordonnancement apparent.

**Jean Marie Masse,**  
responsable groupe CESER Nord Pas-de-Calais

# NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DE VOTRE ENGAGEMENT



DIAGORIS

## DIAGORIS

Cabinet d'Expertise Comptable

7 Boulevard Saint-Michel, 75005 PARIS

Tél : 01 42 17 04 15 / Fax : 01 42 17 04 10

Email : [contact@diagoris.fr](mailto:contact@diagoris.fr) / web : [diagoris.fr](http://diagoris.fr)